



Titre professionnel Agent magasinier

Objectif du module :

Effectuer les réception de marchandises , la mise en stock et le suivi des articles.

Type de public : toute personne souhaitant devenir agent magasinier.

Public et pré requis :

Taille du groupe : de 7 à 10 personnes.

Type de public : toute personne souhaitant devenir agent magasinier.

Être âgé de 18 ans minimum.

Niveau V

Connaissances requises :

Savoir lire, écrire et compter.

Moyens pédagogiques et technique :

Supports et matériels utilisés :

- Salle ;
- Chaises ;
- Stylo ;
- Rétroprojecteur,
- Ordinateur,
- Articles,
- Entrepôt,
- Produits de stocks.

Documents remis :

- Livret d'accueil stagiaire ;
- Règlement Intérieur ;
- Livres d'apprentissage pédagogiques ;
- Fournitures de supports pédagogiques spécifiques.

Équipe pédagogique :

Formateurs référents confirmés titulaires du titre professionnel agent magasinier.

Méthodes pédagogiques utilisées :

- Méthode active, démonstrative, interrogative.

Horaires : 8h30 /12h00 – 13h30 à 17h00.

Lieu :

CER ABC FORMATION
52 Chemin des Sirettes
78 710 ROSNY SUR SEINE

Programme :

Compétence professionnelle 1 : récapituler et contrôler les marchandises.

Compétence professionnelle 2 : Valider les informations relatives à la réception et affecter des emplacements aux nouveaux produits.

Compétence professionnelle 3 : ranger les articles dans le stock

Compétence professionnelle 4 : Préparer et réaliser les inventaires des produits en stock.

Compétence professionnelle 5 : renseigner les données relatives au traitement des commandes clients.

Compétence professionnelle 6 : Accueillir le client, identifier son besoin et établir les documents commerciaux.

Compétence professionnelle 7 : Prélever les articles dans le stock.

Compétence professionnelle 8 : Emballer la commande client en vue de sa mise à disposition avec les documents de vente et de transport.

Compétences transversales de l'emploi :

Appliquer les règles de qualité, de sûreté et de sécurité dans le magasin dans le respect des procédures.

Sessions d'examen : 2 (1 de 35 heures +1 de 35 heures)

Modalités d'évaluations des acquis – durée 3h00 minutes

- Feuille d'émargement,
- Mise en situation professionnelle,
- Épreuve de synthèse : mise en situation professionnelle ou présentation différée d'un projet,
- Entretien technique



- Entretien final
- Dossier de synthèse de pratique professionnelle (DSPP)

Sanction visée

Titre professionnel Agent magasinier

Durée de formation

13 semaines soit 455 heures dont 70 heures de sessions de validation

Dates de formation

Du 19/03/2018 au 01/06/2018 inclus

Du 15/10/2018 au 26/01/2019 inclus